

Plan de Déplacement d'Entreprise STMicroelectronics Grenoble



STMicroelectronics

Derrière chacun des gestes de notre vie quotidienne se cache une puce électronique. Derrière nombre de ces puces se cachent les circuits intégrés du **Groupe STMicroelectronics...**

Figurant parmi les plus grands fabricants mondiaux de semiconducteurs, STMicroelectronics est un leader mondial dans **le développement et la réalisation de solutions sur silicium** destinées à un grand nombre d'applications.

Son expertise du silicium et des systèmes, sa puissance industrielle, son portefeuille de propriétés intellectuelles et ses alliances stratégiques placent ST à l'avant-garde des **technologies de systèmes sur puce**, et ses produits contribuent pleinement à la convergence des applications et des marchés.

La société propose actuellement plus de 3 000 grandes catégories de produits à plus de 1 500 grands clients. Au total, le Groupe compte plus de 45 000 personnes à travers le monde, dispose de 16 unités de recherche et développement avancées, de 39 centres de conception, de 16 sites de production et de 88 bureaux de vente dans 31 pays.

En 2004, ST a réalisé un chiffre d'affaires net de 8,76 milliards de dollars et un résultat net de 601 millions de dollars.

STMicroelectronics, Site de Grenoble : en France, au cœur des Alpes

Les chiffres clés

Le **Site STMicroelectronics de Grenoble** compte près de 2 000 personnes, dont 75% d'ingénieurs et cadres. Il est **l'un des acteurs stratégiques de la vie économique locale**.

Situé sur le « Polygone Scientifique », il représente une implantation de 43 000 m² dont 8 000 m² de salles blanches et de laboratoires.

Les activités du Site de Grenoble

Grenoble est un site d'*engineering* et de développement de propriétés intellectuelles.

Ici sont développés chaque jour de nouveaux circuits intégrant les recherches les plus avancées de la **microélectronique**, en particulier dans les domaines des télécommunications sans fils et des réseaux, de l'informatique et des produits grand

public, tels que la télévision numérique, la télévision haute définition, les appareils photos numériques, les DVDs, les décodeurs...

Pourquoi en 2000 avoir lancé un PDE à ST Grenoble ?

Courant 1999, nous avons dressé les 5 constats suivants :



60 % des salariés ST Grenoble habitent dans l'agglomération. Il existe donc un fort **potentiel d'utilisation des bus, tram et vélo.**



40 % de la **consommation d'énergie** du site est due aux **déplacements quotidiens** du personnel.



Auto-blocage du Polygone aux heures de pointe.

Près de 80 % des salariés viennent **seuls en voiture** au travail.

Ainsi, au moins 8 fois sur 10, recruter un salarié, c'est aussi recruter sa voiture.



UTILISATION DE L'ESPACE DU SITE :
Moyenne par personne : 2 m² de terrain occupé au sol
(compte tenu des constructions en étages).
Moyenne par voiture : 20 à 25 m² de terrain au sol
(espaces de stationnement et de desserte).

Question :
une voiture est-elle dix fois plus utile qu'une personne pour notre développement ?

La démarche engagée par ST Grenoble

Afin de répondre à cette problématique, un **groupe de travail** s'est constitué (à partir d'octobre 1999), pour amorcer une **réflexion sur l'avenir du Site** en matière de **transports alternatifs**.

Une douzaine de personnes, volontaires et motivées par le sujet, se sont ainsi réunies autour de **deux questions clés sur les déplacements domicile - travail** :

*Comment agir pour la réduction des émanations automobiles polluantes ?
Quelles mesures faciliteraient le développement des transports alternatifs ?*

Ces deux questions semblaient **couvrir à la fois l'aspect environnement et l'aspect mode de transport**. Les réponses sont devenues aujourd'hui pour partie des **réalisations**. Toutes cependant ont paru chemin faisant liées les unes aux autres par « **l'équation du déplacement** ». Cette formule recouvre **l'équilibre** recherché sur trois dimensions par chacun des salariés du Site dans son mode régulier de déplacement. La bonne combinaison produit **la satisfaction** :

$$DEPLACEMENT = COUT \times TEMPS \times CONFORT$$

Une **enquête d'opinion** a aussi été réalisée en parallèle des investigations sur les mesures envisageables. Le but : apprécier les **niveaux de satisfaction et d'attente** de notre communauté sur la question des déplacements, et sa **perception** des premières pistes de **solutions** envisagées.

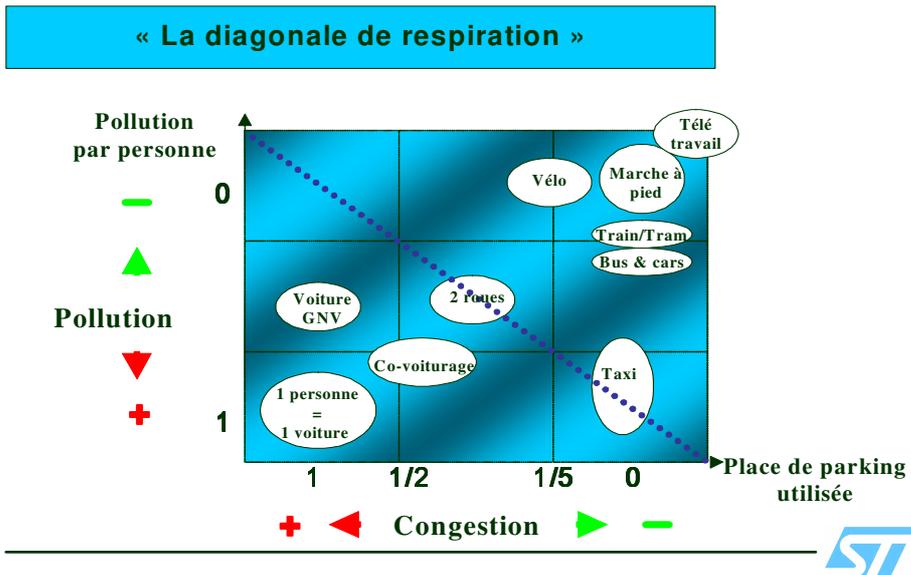
Le PDE : vision & orientations

Une **formulation simple et opératoire de notre vision** est la suivante :

Que 50 % de la population de ST Grenoble utilise un moyen de transport alternatif d'ici 2005.

Début 2000, un peu moins de 20% du personnel ST Grenoble pratique déjà le **transport alternatif**.

Cette vision nous donne ainsi un **horizon de progrès**, une sorte de « nord magnétique ». Un **élan opérationnel** demande quant à lui de convenir de **buts**, de définir des **lignes de conduite** et des **terrains d'action**. De ce travail de **définition des orientations**, nous limiterons l'exposé à une représentation graphique appelée « **diagonale de respiration** ».



Cette représentation graphique croise **deux éléments évaluables** : la **pollution atmosphérique par personne transportée** d'une part, la **consommation d'espace de stationnement pour l'entreprise** d'autre part (encombrement).

Le graphique est divisé en deux parties par la « diagonale de respiration ». Cette diagonale rend ainsi visible, sur la partie droite supérieure, les **modes de transports les plus efficaces pour la problématique environnement / encombrement**.

Franchir cette diagonale, c'est **gagner en qualité pour l'air et l'espace**.

On peut ainsi vouloir favoriser les modes plus respectueux de l'environnement et plus économes en espaces asservis (stationnement, voies de circulation...).

Défier l'imagination et l'initiative : c'est bien la vertu attendue de cette ligne... de conduite.

Le « 4 x 4 alternatif » : les 16 mesures initiales



La **première campagne d'actions** couvre la période 2000 - 2002.

Elle est baptisée « **4 x 4 alternatif** » car elle regroupe

- 4 groupes de **mesures prioritaires** pour chacun des
- 4 **domaines prioritaires** identifiés

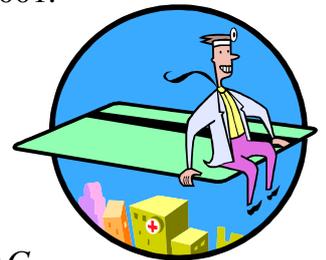
Domaine n°1 : Développement de l'utilisation des transports en commun

ST veut contribuer à densifier la desserte de la presqu'île par les **transports en commun**. En particulier, faciliter la liaison avec les gares d'Europole nous est apparu comme un facteur de réussite important pour cette démarche. Dès lors, quatre actions sont engagées :

- **Mise en service d'une Navette entre le Polygone et la gare routière et ferroviaire.** Dès le 22 septembre 2000, ST a mis en œuvre un service de bus navette entre le Site et la gare Europole aux heures de pointe. Une telle mesure a été « plébiscitée » lors de l'enquête interne. L'initiative a été relayée et améliorée par la SEMITAG, opérateur de transport urbain local, qui a intégré cette desserte dans son réseau en juillet 2001.

- **Gratuité de l'utilisation de la Navette pour les salariés ST Grenoble.**

Au-delà du seul calcul économique favorable, cette gratuité a vocation d'encourager les changements de comportement : un moyen de transport pratique et gratuit capte nécessairement l'intérêt.



- **Participation financière ST forte pour l'utilisation du réseau SEMITAG.** Notre intention est d'accompagner sensiblement chaque salarié qui privilégie l'utilisation des tramways et bus pour ses déplacements. La participation ST s'élève jusqu'à 80% de l'abonnement mensuel ou annuel. Un salarié peut ainsi utiliser tramways et bus, 7 jours sur 7, à tous moments, pour à peine plus de 60 euros par an.

- **Participation financière ST pour l'utilisation des lignes de cars suburbaines ou des lignes de chemin de fer (SNCF), et ce jusqu'à 80% du coût de l'abonnement.**

Domaine n°2 : Développement des transports « verts »

Les « **transports verts** » recouvrent l'utilisation du vélo et de la marche à pied. A ces modes de déplacements **également appelés « doux »**, nous avons adjoint l'utilisation de **motorisations alternatives** : électrique, GNV, GPL..., moins polluantes et marques visibles d'un engagement individuel. Les quatre mesures sont :

- **Jonction du Site ST avec la rue des Martyrs par des pistes cyclables et des trottoirs sécurisés.** Cette mesure est le résultat d'une action conjointe avec la METRO, dont le soutien est essentiel. Le « chaînon manquant » en matière d'infrastructure est en effet un élément de dissuasion par inconfort et insécurité.

- **Mise à disposition des cyclistes d'un kit identifié ST.**

Ce kit regroupe des éléments de sécurité : brassard fluorescent, casque, bombe anti-crevaisson, chasuble fluorescente, poncho, éclairages avant et arrière... Cette action s'intègre dans un effort continu de diffusion des bonnes pratiques de sécurité routière.



- **Mise en place du service « Cyclo - Joker ».**

Il s'agit de la prise en charge par ST du taxi ou du bus pour un cycliste en cas de besoin imprévu ou d'intempérie importante.

- **Opération « G agit pour l'Environnement ».**

Cette opération est lancée pour encourager le développement des motorisations alternatives et plus propres : G comme Grenoble, GNV, GPL...

ST Grenoble facilite le choix en faveur de motorisations plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, le surcoût d'acquisition d'un véhicule neuf GNV, GPL ou électrique, ou le coût de la transformation d'un véhicule essence pourra être couvert jusqu'à hauteur de 80% par cette opération, avec l'aide de l'ADEME et de GEG.

Domaine n°3 : Développement des services de proximité

Ce domaine d'action veut développer la **mise à disposition de services** sur le Site ou à ses abords immédiats. L'objectif est soit de réduire les petits déplacements urbains, soit de favoriser les modes alternatifs ou la lutte contre les pollutions.

- **Vie pratique :**

- service postal pour l'expédition des lettres personnelles
- déploiement d'un kiosque d'accès administratif Internet pour joindre d'une borne ST ou de son poste de travail les principales administrations
- mise à disposition d'un service de billetterie TAG (bus et tram)

- **Service de petite restauration sur le Site**, pour répondre à une demande de pause déjeuner rapide et de qualité.

- **Organisation de contrôles anti-pollution gratuits** pour les véhicules des salariés.

- **Interventions sur site** d'un professionnel pour réaliser les petites réparations sur les vélos.

Domaine n°4 : Action sur les petits déplacements urbains ST

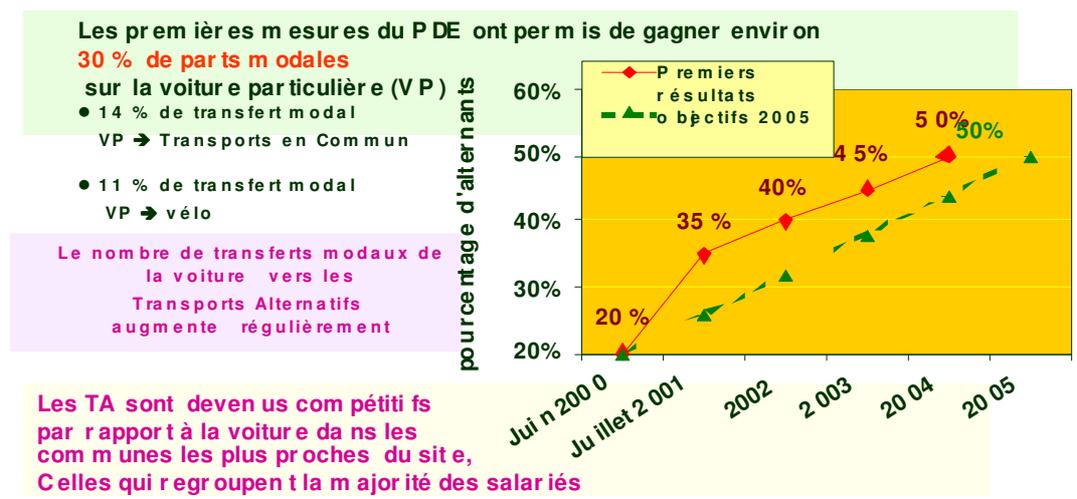
La croissance de ST Grenoble dans l'agglomération produit des **besoins de petits déplacements urbains professionnels**, en lien également avec l'implantation de ST Crolles, distante de 20 km environ. Il nous a semblé utile d'agir sur cette situation, notamment par les mesures suivantes :

- **Augmentation du parc des véhicules ST au gaz naturel.**

- *Mise à disposition des véhicules auprès des salariés* (par accès intranet) pour leurs petits déplacements urbains professionnels.
- *Création d'une fonction coordinatrice des déplacements.*
- *Développement du co-voiturage pour les déplacements professionnels entre les sites ST.*

La fonction de coordination ci-dessus a possibilité de mettre à disposition des taxis ou des véhicules GNV du Site pour répondre à des besoins de co-voiturage.

Quels résultats après 5 ans ?



La **première campagne** d'action du Plan de Déplacement ST Grenoble a touché à son terme. Le **chemin parcouru** est visible : nous avons **plus que doublé le nombre d'utilisateurs quotidiens de transports alternatifs** à la « voiture en solo ». Les 16 actions envisagées lors du « 4 x 4 alternatif » sont réalisées, voire améliorées.

L'ambition demeure pourtant devant nous : l'objectif de la phase 1 est atteint, et ceci d'une façon durable et corrigée des variations saisonnières. ST Grenoble prépare ainsi la **deuxième campagne** d'action, qui prolongera notre objectif initial pour **atteindre 60% de part modale**.

Conclusion

Imaginer une **vision**, se donner des **orientations**, définir des **actions** : ce Plan de Déplacement d'Entreprise est d'abord, pour ST Grenoble, une **démarche organisée, concrète et globale**.

Cette démarche exprime une réponse à la question posée par notre **développement économique et social dans un environnement urbain**.

Ce PDE se présente aussi comme une initiative empreinte **des intérêts, des besoins, des attentes** présents dans toute **communauté humaine**, a fortiori si sa vocation est économique. Il s'agit ainsi pour ST Grenoble de prendre tout son rôle parmi les autres acteurs de l'agglomération. Ce rôle s'inscrit dans une **ligne directrice de participation et de coopération**, ce que nous avons appelé un **Partenariat dans la Cité**.

Si l'harmonisation spontanée des intérêts fait souvent figure de croyance déçue, gageons que la **concertation nécessaire** aux Plans de Déplacements, qu'ils soient Urbains ou d'Entreprises s'avère une garantie d'efficacité.